



## UNION NATIONALE DES MEDECINS SPECIALISTES CONFEDERES

79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS - Tél. : 01.44.29.01.30. - Fax : 01.40.54.00.66.

[www.umespe.com](http://www.umespe.com) - [umespe@club-internet.fr](mailto:umespe@club-internet.fr)

PARIS, le 11 Février 2009

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### **Roselyne BACHELOT-NARQUIN : LA MINISTRE DES BAISSSES DE TARIFS**

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. s'indigne des baisses de tarifs autoritaires imposées par Roselyne BACHELOT-NARQUIN aux médecins radiologues (mais aussi rhumatologues, voire pneumologues) sur des arguments financiers fallacieux et une position syndicale populiste.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. annonce aux médecins spécialistes que, suivant les publications les plus récentes de leurs revenus, ils doivent s'attendre à subir, dans les mois qui viennent, des baisses autoritaires, seront touchés, selon la vision de la Ministre par ordre décroissant : anesthésistes réanimateurs (la campagne de presse a commencé), médecine nucléaire, spécialités chirurgicales ....

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle que, pour l'ensemble des médecins spécialistes, le coût de la pratique n'a pas évolué depuis 1995, que la plupart des astreintes, dans le cadre de la permanence des soins et les missions transversales en établissements de soins privés, sont assumées à titre bénévole.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. considère qu'en l'absence de négociations conventionnelles la mesure imposée par la Ministre n'est plus une politique de « troc » mais celle « du hold-up ». Le budget du PLFSS 2009, qui a été présenté en septembre 2008 par Eric WOERTH, relevant après la crise financière d'une réalité virtuelle, devenant un alibi et non un justificatif financier aux mesures imposées aux médecins radiologues.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. remarque que Roselyne BACHELOT-NARQUIN fait pire que Martine AUBRY en 1997 en imposant des baisses de tarifs mais en bloquant également les accords financiers favorables aux spécialités cliniques situées au bas de l'échelle des revenus des médecins (C à 23 €, mesures spécifiques pour les spécialités cliniques à exercice exclusif, élargissement du C2). Elle est donc bien la première Ministre des baisses de tarifs généralisées pour la médecine libérale.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. soutiendra toutes les mesures de protestations décidées par les médecins radiologues, et alertera, dans le cadre de la discussion au Parlement, les représentants de la majorité sur cette nouvelle agression qui risque de créer les mêmes traumatismes que celle du Plan JUPPE en 1996 consacrant le retour de la médecine comptable et la fin de la maîtrise médicalisée qui a apporté des fruits financiers importants au cours de ces dernières années.